La ministre de la Santé affirmait, hier, concernant l'hépatite C, et je la cite: «Je peux vous dire que la députée reconnaît qu'il y a beaucoup de juridictions en ce qui concerne cette question. On attend avec impatience les recommandations du juge Krever en ce qui a trait au dépistage des personnes atteintes de l'hépatite C.»

Comment la ministre peut-elle expliquer qu'elle justifie la décision de ne pas dépister les porteurs de l'hépatite C avant 1990, par le fait qu'il y a plusieurs juridictions en cette matière, alors que c'est la Croix-Rouge, seule, qui a pris la décision arbitraire de cesser le dépistage à ce moment?

L'hon. Diane Marleau (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, laissez-moi vous dire que le rôle de Santé Canada est de voir à la sécurité des produits sanguins. C'est vrai qu'il y a plusieurs juridictions, surtout la juridiction provinciale qui, en effet, a une responsabilité concernant le dépistage.

Il faut dire que plusieurs provinces ont commencé à retracer les personnes atteintes de l'hépatite C, entre autres, la Colombie-Britannique et certains hôpitaux dans d'autres provinces.

[Traduction]

## **EXPO 2005**

Mme Diane Ablonczy (Calgary-Nord, Réf.): Monsieur le Président, deux villes canadiennes sont en concurrence pour obtenir le droit de présenter leur candidature en vue d'accueillir Expo 2005. Elles attendent avec impatience que le ministre du Patrimoine annonce à qui ira ce droit. Le ministre avait dit qu'il annoncerait sa décision fin mars. Nous attendons toujours.

Beaucoup de citoyens ont travaillé très fort à la préparation de ces soumissions. Le ministre pourrait-il dès maintenant mettre fin au suspens? Est-ce que ce sera Calgary ou Ottawa?

L'hon. Michel Dupuy (ministre du Patrimoine canadien, Lib.): Monsieur le Président, l'étude de cette question est en bonne voie. Elle fait maintenant l'objet de discussions au niveau ministériel.

Nous sommes très conscients de la grande impatience des deux groupes concurrents. Ils seront informés du résultat des délibérations ministérielles le plus tôt possible.

## LE BUDGET

M. Nelson Riis (Kamloops, NPD): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances qui conviendra, je crois, que son budget nous a entraînés sur une voie sans précédent.

Des voix: Bravo!

Une voix: Plus jamais un libéral ne sera élu en Saskatchewan.

M. Riis: Ce budget n'apporte pas de changement important à la politique monétaire. En ce qui concerne la réforme fiscale, seuls des changements mineurs ont été apportés. Les mesures

## Questions orales

principales ont consisté à procéder à des compressions massives au niveau des programmes sociaux et, en fait, de tous les programmes gouvernementaux.

En supposant que ce budget nous mène à la prospérité économique et à la création d'emplois, le ministre pourrait—il nous dire de quel pays, de quel gouvernement il s'est servi pour modèle afin de démontrer que cette approche est efficace et donne des résultats?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec), Lib.): Monsieur le Président, pour commencer, je voudrais féliciter le député d'avoir si bien entamé sa question.

Nous avons analysé les besoins économiques du Canada et la situation dans laquelle nous nous trouvons et nous avons tenu compte de l'engagement pris par le gouvernement de veiller à faire de la création d'emplois la priorité de ce pays. Je crois que c'est la raison pour laquelle ce budget a été si bien accueilli. Grâce à ce budget, la reprise économique va se poursuivre et les Canadiens vont commencer à pouvoir faire ce que les libéraux ont toujours pensé qu'ils étaient capables de faire: concurrencer le reste du monde.

• (1500)

## L'AGRICULTURE

M. Tony Valeri (Lincoln, Lib.): Monsieur le Président, des agriculteurs et des entreprises du secteur agroalimentaire de ma circonscription de Lincoln reconnaissent que l'agriculture au Canada change et surtout qu'il faut étendre nos marchés d'exportation

Nos agriculteurs comptent sur le gouvernement canadien pour que la valeur des échanges internationaux de produits agricoles atteigne 20 milliards de dollars d'ici l'an 2000.

Le ministre de l'Agriculture peut-il expliquer quels résultats concrets nos agriculteurs et les membres du secteur agroalimentaire peuvent attendre de sa récente visite au Chili, en Argentine et au Brésil?

L'hon. Ralph E. Goodale (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, je suis rentré hier d'une mission commerciale de dix jours en Amérique du Sud, dans les pays que le député vient de mentionner. La mission commerciale a été un franc succès, surtout parce que la délégation comprenait, outre les représentants du gouvernement canadien, ceux de trois provinces, soit le Québec, l'Alberta et la Saskatchewan, et près de 30 leaders d'organisations et d'entreprises de l'agriculture et de l'agroalimentaire du Canada. On y a retrouvé l'esprit d'Équipe Canada dont a parlé le premier ministre.

La mission a permis de réaliser des activités commerciales et de jeter les bases de nombreuses autres à venir. Nous avons fait des progrès à plusieurs égards, entre autres, au chapitre des subventions à l'exportation qui faussent les échanges ainsi que de l'indispensable respect des règles sanitaires.